

## ARRÊTÉ DU MAIRE

2026/184

Département de la  
**GIRONDE**  
Canton  
**NORD MÉDOC**  
Commune de  
**VENDAYS-MONTALIVET**

### D-2026-184 ARRÊTÉ PORTANT FERMETURE DU STADE NOUGUERÈDE À VENDAYS

Le Maire de VENDAYS-MONTALIVET,

**VU** les articles L.2211-1, L.2211-2 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales ;  
**VU** les articles L.2212-2 et L.2212-4 du Code général des Collectivités Territoriales ;  
**VU** les mesures de sûreté publique que le Maire doit appliquer sur le territoire communal ;

**CONSIDÉRANT** la nécessité d'assurer et conserver la sécurité du site en vue des travaux ;  
**CONSIDÉRANT** que toutes les manifestations sportives sont interdites jusqu'à la fin des travaux ;

### ARRÊTE

#### ARTICLE 1 :

Le stade NOUGUERÈDE sera fermé au public du **lundi 06 juin 2026 jusqu'au lundi 31 août 2026.**

#### ARTICLE 2

Tout public ne respectant pas cette fermeture sera sanctionné d'une amende forfaitaire.

#### ARTICLE 3 :

Le non-respect de la réglementation entraînera sur ordre de la Gendarmerie et de la Police Municipale, l'enlèvement par la fourrière des véhicules en stationnement interdit.

#### ARTICLE 4 :

Les services techniques de la commune mettront en place une fermeture et un dispositif de sécurité.

#### ARTICLE 5 :

Mesdames et Monsieur les Adjoints, la Gendarmerie Nationale, la Police Municipale sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Vendays-Montalivet,

Le 27/05/2026,

Le Maire,

Julien DASSÉ



Le Maire,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de plein droit de cet acte, dès qu'il a été procédé à sa publication ou à son affichage ou à sa notification aux intéressés, conformément aux dispositions de l'article L.2131-3 du CGCT ;
- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa notification, sa publication et sa transmission aux services de l'État. Le recours peut également être déposé sur l'application Télérecours à l'adresse : [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

Envoyé en préfecture le 28/05/2026

Reçu en préfecture le 28/05/2026

Publié le



ID : 033-213305402-20260527-D\_2026\_184-AR